

Un nouveau contrat social

La France est la seule nation à utiliser l'expression d'« État-providence ». N'évoque-t-elle pas une puissance extraterrestre bienveillante qui aurait le pouvoir d'assister les citoyens en difficulté ? En pratique, au prix de cotisations et de formalités les citoyens bénéficient de prestations qui sont devenues un élément essentiel de la vie sociale. Mais, dans de nombreux domaines, ces prestations restent anonymes : à la limite, un versement sur un compte. Cette situation a plusieurs inconvénients graves.

Pour les chômeurs qui ne parviennent pas à retrouver un emploi une allocation permet de vivre mais ne suffit pas. Un accompagnement par une personne compétente est nécessaire. Pôle emploi est censé le faire mais ses préposés ont, chacun, plus de cent dossiers à suivre. Notre première lettre trimestrielle évoquait ces juges d'application des peines qui doivent suivre, en moyenne, 140 détenus. On voit bien, aussi, que nombreux sont les enfants que leurs parents n'ont pas la capacité ou la volonté de suivre attentivement.

La réponse des professionnels concernés est habituellement : donnez-nous plus de moyens. Or ce n'est pas « plus de moyens » qu'il faudrait prévoir mais « beaucoup plus ». Qui a joué un rôle d'accompagnateur sait qu'il est déjà difficile de suivre, disons une quinzaine de personnes posant de sérieux problèmes. C'est une question de temps mais aussi d'énergie psychologique même si l'accompagnateur ne doit pas ordonner et imposer mais dialoguer et suggérer, même si son attitude est plus proche de celle d'un frère aîné que d'un père.

C'est donc par 5, 6 voire 10 qu'il faudrait multiplier les postes de salariés des services de l'État. Nos budgets n'y sont pas parvenus. Dans les années à venir ils n'y parviendront pas davantage et le gâchis continuera qu'il s'agisse des jeunes ou de la réinsertion des chômeurs ou de celle des condamnés. Existence sans consistance pour les intéressés, charges indirectes pour la société qui ne parvient pas à intégrer ou réintégrer ces personnes.

Les enquêtes d'opinion montrent aussi qu'une majorité de la population critique des prestations qui, tel feu le Rmi ou la toujours existante aide aux intermittents du spectacle (financée par les seuls salariés du secteur privé), auront permis à de très nombreux allocataires de survivre dans la médiocrité en complétant leur allocation par quelques travaux « au noir ». Cela les citoyens le voient dans leur entourage et ne s'en satisfont pas.

Or une solution existe dont de très nombreuses associations de bénévoles ont montré l'efficacité : que l'État passe contrat avec de telles associations. Au lieu de faire, faire faire : définir les objectifs, entretenir des cellules limitées en effectifs pour piloter les actions décidées et évaluer la qualité du travail effectué par les associations. À celles-ci de recruter (de nouveaux retraités notamment, il n'en manque pas), former, encadrer les bénévoles. Cette solution fonctionne. Encore faudrait-il étendre son domaine ce qui nécessitera une évolution de la part de maintes administrations. Plusieurs d'entre elles n'aiment guère déléguer à des tiers ce qui suppose des objectifs (ils ne sont pas toujours définis clairement) et des évaluations méthodiques des résultats.

La société gagnerait à la multiplication des contrats entre l'État et des associations. Les bénévoles de ces dernières deviennent des citoyens plus actifs. Les fonctionnaires pratiqueraient plus fréquemment la collaboration avec des tiers. Finalement, la République redonnerait un contenu au troisième terme de sa devise, quelque peu oublié : la fraternité.

Janvier, avec **Robert Bacconnier**, ancien directeur général des Impôts, sur le thème de l'harmonisation de la fiscalité en Europe, avec une attention particulière portée au couple franco – allemand. Il constate à la fois les progrès de la convergence fiscale franco – allemande sur le plan technique et l'absence de résultats tangibles et réalistes à en attendre, au moins à court terme.

Février, avec **Gilles Kepel**, professeur, spécialiste des mondes arabe et musulman. Entretien sur l'état des banlieues de la République, en s'appuyant sur la grande enquête réalisée en 2011, sous sa conduite, dans le secteur Clichy-sous-Bois-Montfermeil en Seine-Saint-Denis. Les suites du printemps arabe ont constitué le deuxième thème de cet entretien.

Mars, avec **Pierre-Henry Cassou**, sur le thème des « économies dans le secteur public ». Les exigences de transformation à venir imposent l'évolution permanente, la culture du benchmark et des résultats, ce qui en soi, requiert une véritable révolution culturelle.

Les **comptes rendus** des déjeuners de Contrat-social sont **en ligne** sur notre site internet.



note de conjoncture

Sélection et résumé des sujets couverts par la note de conjoncture de **mars 2012**. Les **membres** de Contrat-social peuvent accéder au texte exhaustif et aux graphiques qui accompagnent cette note de conjoncture ; les **visiteurs** de notre site ont accès à toutes nos notes de conjoncture... sauf à la dernière.

L'économie mondiale. Dans leur communication récente, les organismes mondiaux (Banque mondiale, FMI) mettent l'accent sur le niveau élevé de risque et de vulnérabilité existant dans la conjoncture. Iran compris. Pour un temps, cependant, le monde financier avait respiré. Les catastrophes ont été évitées dans l'Europe méditerranéenne et il a semblé que la situation des USA se consolidait. Néanmoins, le dopage auquel se livrent les banques centrales est-il la bonne solution à la crise financière et économique ?

Au-delà de la conjoncture, les réflexions et les débats tant sur l'évolution que les dérives du capitalisme se multiplient, jusque, de façon surprenante, dans les pages de la presse économique britannique. Ces analyses confirment les transformations du type de capitalisme mis en œuvre par les firmes icônes de la nouvelle économie ou les secteurs les plus dynamiques de l'industrie outre-Rhin (détention du capital, implication du personnel, qualité du dialogue social).

La campagne française. La quasi-stagnation de la croissance — combinée à la situation d'endettement —, les déficits structurels et la situation du commerce extérieur, ont rendu toute largesse électorale problématique. La difficile gestion de L'État-providence et le thème des inégalités, chère à l'opinion publique française, ont rendu fragile la cohérence des discours de nos politiques.

Par ailleurs, certains thèmes comme l'extension de la durée de vie de notre parc nucléaire n'ont-ils pas été dépassés par les contraintes économiques (déficit budgétaire et extérieur, endettement) ? D'autres thèmes du débat (« stratégie industrielle », réforme des retraites, éducation), n'ont été abordés que de façon superficielle.

Marchés de capitaux et banques. Une vision plus claire des crises actuelles finira-t-elle par émerger, distinguant une cause ancienne, l'endettement excessif, et des facteurs plus récents, tels les innovations et les comportements hasardeux du monde de la finance. À ce jour ni l'analyse de l'ensemble de ces facteurs ni les mesures correctives ne sont vraiment convaincantes.

extraits

18 nouveaux extraits de livres ou d'articles et **dossiers** ont été **diffusés à nos membres** et intégrés dans la base de données de Contrat-social :

Jacques **Percebois** et Claude **Mandil**, *Énergie 2050* (La Documentation française, 2011). Rapport officiel Énergie 2050, dont Claude Mandil, un des plus solides experts français en la matière, est un des coauteurs.

Michel **Pébereau**, « La finance ne serait-elle qu'un monde virtuel ? », *Commentaires*, hiver 2011-2012.

Warren **Buffett**, « Comment soumettre la société de casino ? », *Commentaires*, hiver 2011-2012.

institut Montaigne, *Comment développer nos PME ?* 2011. La France découvre les faiblesses de ses PME. Une étude de l'institut Montaigne les analyse.

article collectif, « Capitalism in crisis », Financial Times, janvier 2012. Il est remarquable

que le *Financial Times*, le journal de la City, ait publié une série d'articles tentant une critique du capitalisme dominant en Occident.

The Economist, « State capitalism », février 2012. Une des capacités du capitalisme est celle de revêtir des formes très diversifiées. Les icônes de l'industrie numérique et les exemples émergents des capitalismes d'État en construisent de nouvelles formes.

Bernard de **Montferrand**, Jean-Louis **Thiérot**, *France-Allemagne, l'heure de vérité*, Tallandier, 2011. Cet ouvrage coécrit par un ancien ambassadeur de France à Berlin met l'accent sur le caractère apaisé des relations sociales outre-Rhin, qui assurent la participation active et réaliste du personnel et des syndicats au pilotage des entreprises.

Mathieu **Guidère**, « Histoire immédiate du « printemps arabe », *Le Débat*, janvier 2012.

Imre **Kertész**, interview, *Le Monde*, février 2012. Imre Kertész a été tenu à l'écart des activités publiques par le régime communiste et ne connaîtra la consécration littéraire qu'à compter de la fin des années 1980. Il recevra le prix Nobel de littérature en 2002.

The Economist, « Special report Pakistan », février 2012.

institut Montaigne, *La formation professionnelle des adultes*, octobre 2011. Une formation professionnelle poussée permettant aux personnes de travailler dans un monde qui change vite est une des carences majeures de la France actuelle, malgré les fonds énormes qui sont recueillis à cet effet.

ouvrage collectif, *Formation professionnelle : compléments*. Documents additionnels pour préciser l'état des lieux en matière de formation professionnelle.

Centre d'analyse stratégique, *Développer, accompagner et valoriser le bénévolat*, septembre 2011. Importance de la rencontre entre les citoyens confrontés à des passages difficiles et des bénévoles à l'écoute pour les aider à maîtriser l'accès aux services impersonnels de l'État providence.

institut Montaigne, *Reconstruire le dialogue social*, juin 2011. Étude de l'Institut Montaigne sur le (trop souvent médiocre) dialogue social en France.

Abel **François** et Emiliano **Grossman**, *Qui sont les ministres de la V^e république ?* Vie des Idées, 2011. Observations et analyse sur la population que composent nos ministres.

Terra Nova Gauche, *Quelle majorité pour 2012 ?* 2011. Ouvrage relatif au corps électoral, à mettre en contraste avec l'extrait qui suit.

Alain-Gérard **Slama**, « De populaire à populiste », *Le Débat*, 2011. Ouvrage relatif au corps électoral, à mettre en contraste avec l'extrait qui précède.

Patrick **Rotmann**, « La conquête du pouvoir », *Rue Saint-Guillaume*, janvier 2012.

contrat-social en bref

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait

orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

[Cliquez ici](#) si vous ne visualisez pas correctement cette lettre.

[Cliquez ici](#) si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.

